

## SEA BOOK FORMATION AU PERMIS COTIER

### Pièces à joindre au dossier :

Merci de nous faire parvenir, au plus tard, 10 jours avant l'examen :

- La fiche d'inscription au centre de formation.
- La demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur.
- Le certificat d'aptitude physique, complété par un médecin.
- 1 timbre fiscal dématérialisé (78€) correspondant au droit de délivrance du permis
- Le règlement des droits d'inscription au centre d'examen (39€).
- Une copie de votre pièce d'identité (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- 1 photo d'identité officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école).

### FORMATION THEORIQUE :

**Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant le début de la formation. Vous pouvez également vous exercer sur internet.**

Lieu de rendez-vous : Salle du Mané - Capitainerie de Port Haliguen - 56170 Quiberon  
Samedi et dimanche de 14h à 18h. (SAUF session 24-25 juin de 8h30 à 12h30)

### L'EXAMEN :

Vous passerez l'examen le 3<sup>ème</sup> jour au centre d'examen.

**Vous recevrez automatiquement votre convocation par mail, 48h avant l'examen.**

**Il est impératif de vous munir d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité si elle n'a pas été envoyée par courrier avec votre dossier.**

### FORMATION PRATIQUE :

Lieu de rendez-vous : devant la Capitainerie de Port Haliguen - 56170 Quiberon

La sortie en bateau dure une 1/2 journée, au départ du port de Port Haliguen. La date peut être modifiée en fonction des conditions météo. Cette sortie représente votre formation et la validation de votre pratique.

**Le matin départ 8h30. L'après midi départ 14h00.**

Places limitées à 2 personnes par ½ journée.

Convocation à partir du jeudi précédent la formation, jusqu'au mardi suivant.

### **TENUE A PREVOIR :**

En fonction des conditions météo, tenue chaude, veste et pantalon de ciré, bottes.  
Bouteille d'eau et crème solaire recommandées.

**De principe, en mer, mieux vaut prévoir plus !**

Pour toutes questions avant la formation merci de contacter le bureau : 02 97 30 10 80.

### IMPORTANT :

- **REVISER LE CODE VAGNON AVANT LA FORMATION**
- **SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE POUR L'EXAMEN**

### DATES PERMIS 2023 - PORT HALIGUEN :

- 22-23-24 avril,
- 27-28-29 mai,
- **24-25-26 juin,**
- 15-16-17 juillet,
- 29-30-31 juillet,
- 05-06-07 août,
- 12-13-14 août,
- 19-20-21 août,
- 28-29-30 octobre,